



HAL
open science

Les rapports aux origines : des identités mouvantes confrontées aux assignations

Mathieu Ferry, Patrick Simon

► **To cite this version:**

Mathieu Ferry, Patrick Simon. Les rapports aux origines : des identités mouvantes confrontées aux assignations. 2023. hal-04387600

HAL Id: hal-04387600

<https://hal.science/hal-04387600v1>

Preprint submitted on 11 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

DOCUMENTS DE TRAVAIL 287

Les rapports aux origines : des identités mouvantes confrontées aux assignations

Mathieu Ferry, Patrick Simon

Décembre 2023

Les rapports aux origines : des identités mouvantes confrontées aux assignations

Mathieu Ferry¹ et Patrick Simon²

Résumé :

L'association entre identité et immigration conduit souvent à interpréter les appartenances nationales et ethnoreligieuses dans leurs oppositions réciproques et sous des formes exclusives. Cette représentation d'un processus identitaire unidirectionnel manque de réalisme en ce qu'elle ignore les formes d'adaptation des identités minoritaires, leur réinvention dans le contexte des sociétés multiculturelles et les hybridations qui se produisent. L'identité pour soi ne se forme pas de manière autonome, elle est fortement influencée par l'identification par les autres, de telle sorte que les représentations collectives, les stéréotypes et préjugés ont une incidence sur les registres d'identité disponibles pour les personnes, et tout particulièrement pour les immigrés et leurs descendants qui font l'objet d'injonctions à se conformer à des modèles dominants, tout en recevant des assignations à des catégories imposées. L'enquête Trajectoires et Origines réalisée en 2019-2020 permet de détailler les différents répertoires d'identité et leurs liens avec les expériences d'altérisation. Dans ce texte, nous exploitons les différentes façons d'enregistrer l'identité dans l'enquête. En première partie, nous analysons les dimensions de l'identité choisies par les enquêtés (dans une liste comprenant le sexe, l'âge ou la génération, le métier ou catégorie sociale, la nationalité, les origines, la religion, etc.) et leurs combinaisons. Dans une deuxième partie, nous analysons les conséquences de l'altérisation sur l'expression de l'identité. Nos résultats montrent que si le rapport aux origines – mesuré par l'origine auto-déclarée – montre un accroissement sensible des références à la France entre les générations, celle-ci se fait plutôt dans une dynamique d'hybridation d'une part, et par l'émergence d'identités ethnicisées et racialisées – mesurée par la place de l'origine et de la couleur de la peau dans les identités d'autre part. Une dynamique complexe de production d'identités composites semble à l'œuvre, avec une forte appartenance nationale à la France contrariée par des assignations stigmatisantes, mais aussi enrichie par l'émergence d'identités pluriculturelles pour des Français dont les origines gardent une certaine pertinence encore à la troisième génération.

Mots clés : Identités – Origines - Hybridation - Stigmatisation – Intersectionnalité

Introduction

L'association entre identité et immigration conduit souvent à interpréter les appartenances nationales et ethnoreligieuses dans leurs oppositions réciproques et sous des formes exclusives. L'identité construite dans le pays d'origine par les immigrés serait appelée à être supplantée par l'identité de la société d'installation au cours d'un processus d'assimilation s'étirant sur plusieurs générations. Cette version simpliste a été contestée ou complexifiée par les travaux sur l'hybridation des identités et les identités diasporiques ou transnationales (Yuval-Davis, 2010). La représentation d'un processus identitaire unidirectionnel, conduisant à la disparition de la trace liée à l'immigration au profit d'une fusion dans le *mainstream*, manque de réalisme en ce qu'elle ignore les formes d'adaptation des identités minoritaires, de leur réinvention dans le contexte des sociétés multiculturelles (Foner et Simon, 2015). Par ailleurs, l'insistance sur la dialectique des origines tend à occulter les autres dimensions de l'identité sociale – de classe, de genre, religieuse, culturelle, générationnelle, familiale,

¹ Ined et Laboratoire Printemps (UVSQ)

² Ined

etc. La notion d'intersectionnalité s'applique sans difficulté à la construction identitaire qui offre une diversité de répertoires pour se définir (et définir les autres).

Mais que la palette des dimensions identitaires soit étendue ne signifie pas que les façons de se définir empruntent l'ensemble des combinaisons possibles : les choix sont socialement situés et sont souvent contraints par les biographies personnelles, les positions sociales et les structures d'opportunité dessinées par les contextes nationaux et locaux. L'identité pour soi ne se forme pas de manière autonome, elle est fortement influencée par l'identification par les autres (ou les deux faces interne et externe de l'identité ; Jenkins, 1994), de telle sorte que les représentations collectives, les stéréotypes et préjugés ont une incidence sur les registres d'identité disponibles pour les personnes, et tout particulièrement pour les immigrés et leurs descendants qui font l'objet d'injonctions à se conformer à des modèles dominants, tout en recevant des assignations à des catégories imposées. La visibilité des caractéristiques personnelles contribue à construire les identifications, et en retour l'identité personnelle. Ce processus interactif implique une certaine dose de performance personnelle (la mise en scène de soi de Goffman), c'est-à-dire la mise en saillance de certains signes. Mais la réception de ces signes dans les interactions n'est pas forcément maîtrisée, comme pour ceux qui relèvent de la visibilité plus ou moins involontaire (le phénotype, mais aussi le genre et l'âge). L'expérience de l'altérisation et des discriminations trace ainsi un cadre de contraintes sur l'identité des personnes et limite le champ des possibles (van Heelsum et Koomen, 2016).

L'enjeu de ce chapitre est de saisir la variation de saillance des identités, approchée à partir des combinaisons de différents registres, en relation avec les origines. Dans quelle mesure les immigrés et leurs descendants valorisent leurs origines ethnoculturelles dans les identités qui les définissent ? Comment ces origines s'articulent-elles avec d'autres dimensions identitaires et quels sont les déterminants qui rendent compte des configurations identitaires observées ?

L'identité est abordée de différentes façons dans l'enquête TeO2 et nous mobilisons plusieurs indicateurs au fil de ce chapitre. En première partie, nous analysons les dimensions de l'identité choisies par les enquêtés (dans une liste comprenant le sexe, l'âge ou la génération, le métier ou catégorie sociale, la nationalité, les origines, la religion, etc.) et leurs combinaisons. Dans une deuxième partie, nous analysons les conséquences de l'altérisation sur l'expression de l'identité. L'altérisation est construite à partir de questions sur le renvoi aux origines (« on me demande souvent d'où je viens »), le déni de francité (« je ne suis pas vu comme français ») et l'expérience des discriminations et du racisme. Dans la troisième partie, les origines sont cette fois envisagées à partir des réponses à une question ouverte faisant référence « votre histoire, votre culture et votre identité »³.

1. La saillance et les combinaisons des registres des identités

1.1. Les registres de l'identité en 2020

Invité-es à choisir jusqu'à quatre dimensions dans une liste de 14 items pour définir leur identité, les enquêtés ont en général utilisé plusieurs motifs dans leurs réponses : seul-es 13 % n'en ont retenu qu'un seul, 18 % en ont retenu deux, 28 % en ont mentionné trois et 38 % quatre (3 % des enquêtés n'ont pas répondu à la question). Le nombre moyen de modalités varie peu en fonction de l'âge, du sexe et de l'origine, mais dépend du niveau de diplôme et de la position sociale, les plus diplômés et les classes supérieures ayant recours à davantage de motifs pour se définir. Les descendant-es d'immigré-es mobilisent plus de motifs que la moyenne (41% mentionnent quatre motifs), mais

³ Le questionnaire de l'enquête peut être consulté +++ lien à préciser +++

l'existence de trois motifs renvoyant à l'origine (l'origine, la nationalité et la couleur de peau) contribue à cette inflation.

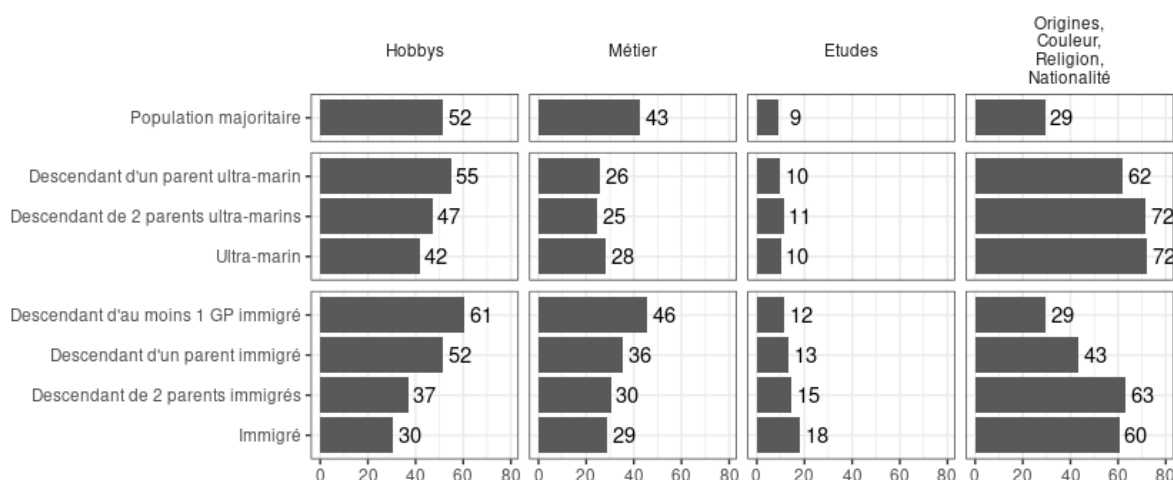
L'âge ou la génération (cité par 31% de la population), le métier ou catégorie sociale (40%), la situation de famille (43%) et les centres d'intérêt ou passions (hobbys, 49%) sont les quatre dimensions les plus citées en général. Les dimensions de l'identité varient beaucoup en fonction de l'origine (figure 1)⁴, mais également d'autres caractéristiques personnelles qui façonnent la façon de se définir. La nationalité, la couleur, mais surtout les origines et la religion structurent plus fortement les registres d'identités des immigré-es et des descendant-es d'immigré-es, a fortiori de celles et ceux avec deux parents immigrés

Le niveau d'études est une caractéristique un peu plus citée chez les immigré-es et leurs descendant-es, au contraire du métier ou de la classe sociale qui reste davantage mentionné par les répondant-es appartenant à la population majoritaire. On peut sans doute y lire une distinction dans la position sociale des immigré-es par rapport à la population majoritaire, en particulier de celles et ceux qui ont obtenu des diplômes élevés mais dont la valeur sociale des diplômes est moins reconnue sur le marché du travail par rapport aux répondant-es de la population majoritaire. Enfin, les hobbys sont nettement plus cités par la population majoritaire que par les descendant-es de deux parents immigrés, et plus encore les immigré-es. La saillance de l'origine (et des dimensions associées) semble se faire au détriment d'autres dimensions répandues dans la population majoritaire, témoignant d'une forme de sélection des registres de l'identité en lien avec leur mise à l'épreuve dans les expériences de la vie quotidienne. Pour le dire autrement, par leur saillance dans les expériences quotidiennes, l'origine et la couleur de peau tendent à recouvrir partiellement les identités de classe ou de genre pour les immigré-es (la nationalité est importante également dans leur cas) et leurs descendant-es, et particulièrement parmi les minorités racisées (voir Tableau 1A en annexe pour le détail par origines).

La Figure 1 permet également d'observer la situation des descendant-es d'au moins un grand-parent immigré (G3). Dans les dimensions citées, ces répondant-es sont plus proches de la population majoritaire que des immigré-es. Les descendant-es G3 semblent rompre avec les références aux origines et citent autant voire plus souvent que la population majoritaire les études, le métier ou la classe sociale. La sur-représentation des petits enfants d'immigré-es européen-nes et la part importante d'entre eux qui ont seulement un ou deux grands-parents immigrés, leur position plus favorable sur le marché du travail par rapport aux descendant-es G2, expliquent en partie ce déclin du rapport aux origines à la troisième génération.

⁴ La figure 1 propose une sélection des motifs d'identité pour des raisons d'économie de lecture. La matrice complète avec tous les motifs cités est disponible en annexe (Tableau 1A).

Figure 1 – Caractéristiques citées suivant le lien à la migration sur trois générations



Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : Individus âgés de 18 à 59 ans

Note : la caractéristique « origines » regroupe ici les réponses « origines », « couleur de peau » et « nationalité »

Lecture : 52 % des répondant-es de la population majoritaire citent les hobbys parmi les caractéristiques de leur identité.

Le **Tableau 1** permet de montrer les variations des caractéristiques les plus souvent citées au sein des immigré-es et de leurs descendant-es, à savoir la couleur de peau, les origines, la nationalité et la religion. La couleur de peau est un marqueur d'identité principalement cité par les originaires des Outre-mer, les immigré-es d'Afrique subsaharienne et leurs descendant-es, en particulier ceux dont les deux parents sont migrant-es. Un tel écart témoigne de l'expérience de la racialisation des afro-descendants nés et socialisés en France métropolitaine. A contrario, la couleur de la peau n'est pas un marqueur relevé par les originaires du Maghreb ou de Turquie qui citent plus fréquemment l'origine ou la religion comme éléments de leur identité. La mention de la nationalité est plus uniformément répartie parmi les migrant-es, même si elle est plus fréquente chez les immigré-es d'Asie et du sud de l'Europe. Ce marqueur est moins saillant chez les descendant-es de migrant-es, quoiqu'il reste notable pour certains groupes, en raison de la bi-nationalité. Si les descendant-es de couples mixtes mobilisent en général moins que les autres ces dimensions, ils mettent malgré tout en avant leurs identités ethnoculturelles à des niveaux relativement élevés. La mixité réduit l'incidence de la couleur de peau pour les descendants d'Afrique subsaharienne et des Outre-mer, et de la religion pour les descendant-es du Maghreb et de Turquie et Moyen Orient, alors qu'elle impacte moins les références aux origines.

Tableau 1 - Dimensions liées à l'origine suivant l'origine détaillée et le lien à la migration sur deux générations

Origine	Génération	Nationalité	Origines	Couleur de peau	Religion
Outre-mer	G1	18	52	28	12
	G2	15	48	41	8
	G2.5	20	35	20	8
Maghreb	G1	21	40	5	24
	G2	19	43	6	24
	G2.5	15	29	4	13
Afrique Subsaharienne	G1	21	46	28	23
	G2	15	54	43	27
	G2.5	12	39	25	11
Turquie, Moyen-Orient	G1	23	34	2	27
	G2	25	48	4	25
	G2.5	13	46	3	15
Asie	G1	29	45	7	16
	G2	16	63	13	7
	G2.5	12	49	4	2
Europe du Sud	G1	32	45	2	8
	G2	15	49	3	5
	G2.5	13	32	2	4
UE 27	G1	26	34	3	6
	G2	18	36	0	6
	G2.5	15	24	2	3
G2 total (G2+G2.5)		15	40	7	13
G2 (deux parents immigrés)		17	48	10	18
G2.5 (un parent immigré)		13	31	4	7
G1		25	41	9	18
Population majoritaire		17	13	4	4
Population totale		18	20	6	7

Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : Immigré·es, descendant·es d'immigrés et originaires de l'Outre-mer âgés de 18 à 59 ans

Lecture : 21 % des immigré·es du Maghreb citent la nationalité comme une dimension saillante de leur identité, 40% les origines, 5% la couleur de peau et 24% la religion.

1.2. Les combinaisons des registres d'identité

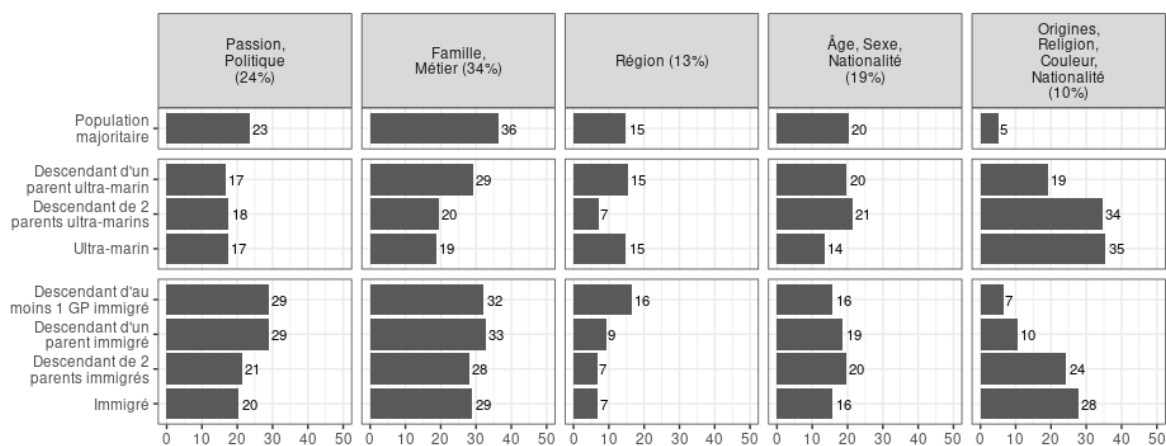
Les registres d'identité ne se combinent pas de façon aléatoire. Par leur association, ils forment une structure sous-jacente qui qualifie des espaces de référence. Inversement, certaines modalités ne sont que très rarement associées, signalant une distance forte entre elles. La Figure A1 (en annexe) présente une matrice de corrélation entre les 13 motifs (la caractéristique « Autre », trop vague, n'est pas présentée). Le principal enseignement de cette figure est qu'il existe un bloc d'association qui réunit les origines, la nationalité et la couleur, et dans une moindre mesure la religion. Les répondants qui représentent fortement ce bloc mentionnent peu souvent les centres d'intérêt et les passions (hobbys) ou la catégorie sociale.

Cette matrice des corrélations justifie qu'on étudie les configurations de registres d'identité. Quels sont les différentes caractéristiques de l'identité qui sont souvent associées entre elles ? Peut-on identifier des configurations de registres d'identité au sein de la population ? **L'Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, en annexe, précise la démarche adoptée pour étudier conjointement les déclarations des répondant-es : elle s'appuie sur l'analyse géométrique des données (analyse des correspondances multiples, puis classification ascendante hiérarchique) pour construire des pôles décrivant différentes configurations de l'identité.

Nous avons fait le choix d'une classification en 5 pôles (voir figure A2 en annexe). Les deux premiers pôles, « Passion-Politique » et « Famille-Métier », correspondent aux configurations des registres d'identité les plus répandues associant plus de la moitié de la population. Ces modalités sont les plus choisies en général. Ces pôles se caractérisent aussi par des répondant-es qui ont tendance à indiquer le moins de caractéristiques différentes (2,9 et 2,7 en moyenne). Le pôle « Région » représente 13 % des répondant-es, il regroupe principalement les individus de la population majoritaire et originaires de l'Outre-mer qui mentionnent plus de caractéristiques que les autres, et notamment la région comme thèmes de l'identité. Dans le quatrième pôle rassemblant près de 20 % de la population, c'est l'âge, le sexe et dans une moindre mesure la nationalité qui correspondent aux thèmes les plus couramment cités. Enfin, le cinquième pôle rassemble les répondant-es qui mentionnent à la fois leurs origines, leur religion, mais aussi leur couleur et leur nationalité comme thèmes de leur identité. Cette configuration de registres d'identité ne correspond qu'à 10 % de la population, mais concerne, on s'en doute, principalement des immigré-es et des descendant-es d'immigrés (**Figure 2**).

La distribution de ces pôles de l'identité suivant le lien à la migration fait apparaître des relations entre les deux (**Figure 2**). Ainsi, le second pôle, « Famille-Métier », est de manière plus évidente associé à la population majoritaire, mais aussi aux descendant-es G3 avec au moins un grand-parent immigré (dont 83% sont d'origine européenne, voir chapitre 22) et les descendant-es G2 de couples mixtes. De même, le pôle « Région » correspond à un registre d'identité associé à la population majoritaire, aux originaires de l'Outre-mer et aux descendant-es G3. A l'inverse, le pôle minoritaire rassemblant les origines, la religion, la couleur et la nationalité est caractéristique des immigré-es et descendant-es de deux parents immigrés, ainsi que des ultra-marins et de leurs descendant-es. Notons toutefois qu'il ne caractérise qu'au plus un tiers des individus de ces catégories, montrant ainsi que cette configuration n'est pas majoritaire au sein de ces groupes.

Figure 2 - Distribution des pôles de configuration de l'identité suivant le lien à la migration



Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, INED-INSEE, 2019-2020
 Champ : Individus âgés de 18 à 59 ans

Lecture : 23 % des individus de la population majoritaire appartiennent au pôle « Passion-Politique » et 5% au pôle « Origines ».

La probabilité d'appartenance à chacun des pôles a été modélisée avec des régressions logistiques dont les résultats sont disponibles en annexe (Figure A3) et permettent de préciser l'inscription de ces configurations de l'identité en fonction de la position sociale des répondant-es.

Ainsi, le pôle « Passion-Politique » est caractéristique des répondants hommes les plus jeunes, célibataires et ayant suivi des études supérieures. Si ce pôle caractérise plutôt la population majoritaire, toutes choses égales par ailleurs, on note que les descendant-es d'un parent immigré ou d'au moins un grand-parent immigré sont également associé-es à cette configuration. Au contraire, ce n'est pas le cas des ultra-marins ni de leurs descendant-es qui se rapprochent des immigré-es. Le second pôle « Famille-Métier » correspond bien à une configuration d'identités typique de la population majoritaire. A contrario du premier pôle, ce pôle associe les répondant-es en couple et avec des enfants, marquant l'influence de la situation familiale, ainsi que ceux exerçant des professions supérieures. En revanche, les individus qui n'ont jamais travaillé, en études ou inactifs, ainsi que les répondant-es exerçant des professions salariées à faible qualification sont moins fréquemment associé-es à ce pôle : l'identité professionnelle est davantage valorisée par les personnes professionnellement favorisées. Le troisième pôle (« Région ») est également un pôle typique de la population majoritaire, et il concerne surtout les hommes et les répondant-es diplômé-es. S'identifier à sa région de résidence correspond ainsi à une configuration particulière, qui, du point de vue du rapport à la migration et du niveau d'études, fonctionne comme la configuration opposée du cinquième pôle caractérisé par les origines. Le quatrième pôle (âge, sexe, nationalité) est le plus nettement associé aux femmes sans enfants. Enfin, le cinquième pôle (origines) dénote une double association : les individus en haut de la hiérarchie sociale ont une probabilité plus faible de s'identifier à cette configuration, tandis que celles et ceux ayant un lien avec la migration (sauf les descendant-es G3) ont une probabilité plus forte de s'identifier à ce pôle. Les classes supérieures issues de l'immigration ont de fait un profil d'identité distinct de celui adopté par les classes populaire et moyenne des mêmes origines.

1.3. Migrant-es et descendant-es de migrant-es : des registres d'identité spécifiques

Dans le Tableau 2, l'analyse se centre sur les migrant-es (immigré-es et ultramarins) et leurs descendant-es. On modélise au sein de chacun de ces groupes la probabilité d'appartenir au pôle d'identités « Origine-religion-couleur-nationalité » et les probabilités de mentionner chacune de ces modalités indépendamment l'une de l'autre. Les mêmes variables que précédemment sont utilisées, et sont ajoutées pour les immigré-s la durée de séjour et l'âge à l'arrivée en France, et les descendant-es avec un ou deux parents immigrés sont différencié-es.

Être arrivé-es après 25 ans pour les immigré-es ou avoir deux parents immigrés pour les descendant-es renforce la probabilité d'appartenir au pôle de configuration minoritaire, ce qui suggère bien que l'appartenance à ce pôle est associée à l'expérience d'une forme d'altérité dans la migration. Autrement dit, la mobilisation des registres de l'origine pour se définir apparaît bien liée aux indicateurs de la théorie classique de l'intégration (Gordon, 1964 ; Alba et Nee, 2003).

Toutefois, cette perspective doit tout de même être nuancée, pour au moins trois raisons. D'abord, suivant l'origine géographique, les chances d'appartenir au pôle des origines varient de manière importante. Ainsi, la probabilité d'appartenir au pôle est plus élevée pour les immigré-es et descendant-es d'origine non européenne, ainsi que pour les ultra-marins et leurs descendant-es. Cet effet des origines est plus important pour les descendant-es que pour les migrant-es.

Les variables de position socio-économique ont un impact de moindre ampleur sur l'appartenance au pôle des origines. Les moins diplômés ont ainsi plus de chances d'appartenir à ce pôle, à l'inverse des diplômé-es du supérieur, ainsi que les répondant-es qui n'ont jamais travaillé par rapport aux professions intermédiaires et les cadres et professions intellectuelles supérieures. Il est possible que se joue ici un processus d'intégration socioéconomique, même si on peut s'étonner des effets finalement faibles et peu systématique de ces variables, en particulier parmi les descendant-es de migrant-es.

Enfin, les plus jeunes des descendant-es de migrant-es ont une probabilité plus forte d'appartenir au pôle des origines. Si les données ne permettent pas de différencier les effets d'âge des effets de génération, on peut faire l'hypothèse que l'accentuation du thème de l'identité dans le débat public dans une période relativement récente favorise l'inscription de son identité dans un registre lié aux origines.

La prise en compte séparée de chacune des dimensions de l'identité (origine, religion, couleur de peau, nationalité) de ce pôle fait apparaître des variations plus fortes des déterminants individuels (voir Tableaux A2 et A3 en annexe). La mention de l'origine est partagée par tous les groupes d'origines, les déterminants individuels ayant moins de conséquence sur ce choix. La religion est mentionnée par les musulmans et on retrouve logiquement les origines associées à l'islam (Maghreb, Afrique subsaharienne, Turquie et Moyen-Orient), mais aussi les personnes d'origine asiatiques. La mention de la religion est liée à la position dans la hiérarchie sociale : les classes supérieures, en particulier économiques, y font moins référence, tandis que les jeunes la mentionnent davantage. La couleur est plus sélective et concerne principalement les groupes afrodescendants pour les immigré-es et toutes les origines non européennes pour les descendant-es. Enfin, la nationalité est principalement citée pour les immigré-es européen-nes pour qui c'est une distinction plus saillante que pour les non européens qui parlent plus volontiers d'origine ou de couleur de peau. Ce clivage n'est plus opérant à la deuxième génération pour qui la nationalité n'est plus saillante.

Ces résultats illustrent que le rapport à l'identité se façonne dans des trajectoires et origines migratoires différenciées et contribuent à la fabrique des frontières symboliques entre les groupes.

Tableau 2 - Facteurs associés à la probabilité de s'identifier au pôle « Origines-religion-couleur-nationalité » pour les migrant-es et les descendant-es de migrant-es

	Migrant-es <i>Odds ratio</i> ¹	Descendant-es <i>Odds ratio</i> ¹
Genre		
Masculin	—	—
Féminin	1.0	0.96
Âge		
31-40	—	—
18-30	1.4*	1.37**
41-50	0.89	0.77*
51-60	0.90	0.44***
Situation familiale		
Vit seul	—	—
En couple sans enfant	1.1	1.04
Avec enfant(s)	1.1	1.11
Diplôme		
Bac	—	—
Sans diplôme	1.4**	1.55**
BEPC	1.2	0.82
CAP-BEP	1.0	1.18

Enseignement supérieur	0.74**	0.89
Nationalité		
Nationalité fr	—	
Etranger	0.91	
Classe		
Profession intermédiaire	—	—
Jamais travaillé	1.4*	0.83
Indépendant	0.88	0.90
Cadre / profession libérale	0.69*	0.77
Classe pop. qualifié	1.1	1.09
Classe pop. non qualifié	1.0	1.09
Statut d'emploi		
En emploi	—	—
Chômeur	1.0	1.05
En étude	1.1	1.28
Inactif	1.1	1.43*
Durée de séjour		
>20 ans	—	
<=20 ans	0.94	
<=10 ans	0.86	
Âge à l'arrivée		
>25 ans	—	
<=25 ans	0.77**	
<=15 ans	0.62***	
Origine		
Europe du Sud	—	—
Outre-mer	2.7***	2.87***
Maghreb	1.8***	1.83***
Autres pays d'Afrique	3.2***	3.71***
Turquie, Moyen-Orient	1.7***	2.04***
Asie	2.0***	1.48*
UE 27	0.80	0.87
Autres pays d'Europe	1.2	0.81
Amérique, Océanie	1.6*	2.49**
Ascendance		
Deux parents migrants		—
Un parent migrant		0.44***

¹ *p<0.05; **p<0.01; ***p<0.001

Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, INED-INSEE, 2019-2020

Champ : immigrés et descendants d'immigrés âgés de 18 à 59 ans.

Note : Les *odds ratios* sont calculés à partir de régressions logistiques binomiales portant d'une part sur les migrant-es (immigré-es et natif-ves de l'Outre-mer) et les descendant-es de migrant-es (descendant-es d'immigré-es et d'Outre-mer). Modèles pondérés.

Lecture : Les chances de s'identifier dans le pôle « Origines » chez les descendant-es de migrant-es sont environ deux fois plus faibles (*odds ratio* de 0,44) pour les répondant-es les plus âgés que pour les 31-40 ans.

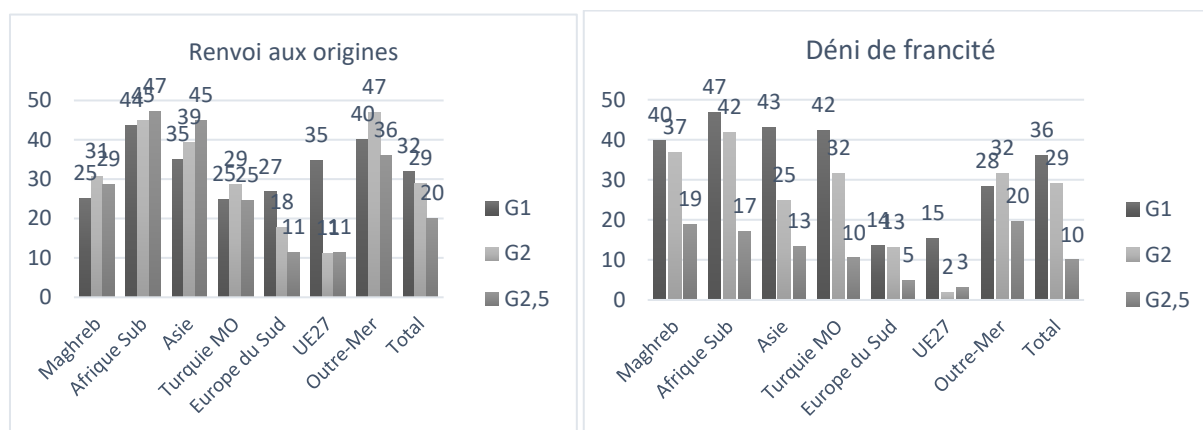
2. Les identités face à l'altérisation

Il n'est pas aisé de déterminer comment se forment les identifications des enquêté-es, c'est-à-dire la façon dont ils et elles sont vu-es par les autres, ainsi que leurs conséquences sur l'identité et la participation à la vie sociale. L'enquête comporte néanmoins quelques questions qui enregistrent la

façon dont les enquêté-es pensent être perçu-es. Ces déclarations possèdent évidemment leur part de subjectivité et ne traduisent pas directement la réalité de l'identification par autrui (qui elle-même est susceptible de varier selon les contextes d'interaction et les personnes impliquées dans l'interaction), mais elles fournissent des indicateurs nous permettant de contraster l'identité interne et l'identification externe. Les deux indicateurs principaux sont le renvoi aux origines et le déni de francité. Ils matérialisent le fait que l'altérité est perçue dans les interactions quotidiennes. Se faire demander souvent ses origines et ne pas être reconnu comme français révèlent en effet qu'une forme de dissonance est visible et qu'elle imprime sa marque sur les enquêtés (Simon, 2013). On peut considérer que ce rappel insistant de leur altérité renforce la saillance de l'origine dans leur identité, dans un processus d'actualisation.

La répartition des immigré-es sur le renvoi aux origines (figure 4) montre une forte hétérogénéité qui ne suit pas nécessairement un gradient ethno-racial : les Européen-nes du Sud partagent avec les Maghrébin-es et les Turc-ques une position relativement basse, alors les autres Européen-nes de l'UE27 rejoignent les Asiatiques dans une position médiane. Les originaires d'Afrique Subsaharienne et ceux de l'Outre-mer sont les plus impactés. Ces positions changent pour la deuxième génération : devenue rare chez les originaires d'Europe, le renvoi aux origines est beaucoup fréquent pour les autres groupes. La mixité parentale se traduit par une légère diminution de cette saillance de l'altérité, sauf pour les descendant-es ayant un parent originaire de l'Outre-mer ou d'Afrique subsaharienne, c'est-à-dire noirs dans la très grande majorité des cas. De toute évidence, si les descendant-es d'origine européenne deviennent invisibles, ce n'est pas le cas pour ceux d'origine maghrébine, turque ou du Moyen-Orient (voir aussi Beaman, 2017). Les descendant-es d'origine mixte d'un parent asiatique ou subsaharien déclarent plus encore que les autres de ces mêmes origines être renvoyés à l'altérité.

Figure 3 - Renvoi fréquent aux origines et déni de francité selon la génération et l'origine détaillée (en %)



Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : Immigré-es, descendant-es d'immigré-es et originaires des Outre-mer âgés de 18 à 59 ans, restriction aux seul.es Français.es pour la figure sur le déni de francité.

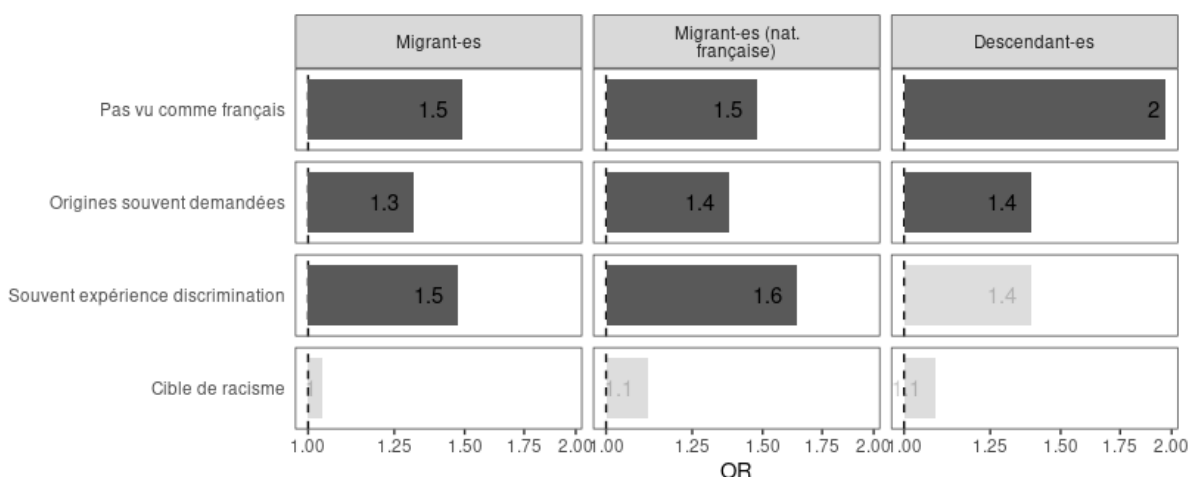
Lecture : 27% des immigré-es d'Europe du Sud ont déclaré qu'on leur demande souvent d'où ils viennent et cette proportion tombe à 28% pour les descendant-es de deux immigré-es d'Europe du Sud et 11% des couples mixtes de cette origine. 39% des immigrés du Maghreb de nationalité française considèrent qu'ils ne sont pas vus comme des Français.

Les variations du second indicateur sont plus prévisibles : les immigré-es et descendant-es d'immigré-es européen-nes de nationalité française ne considèrent pas qu'on puisse douter de leur appartenance nationale, tandis que les autres groupes sont nettement plus sceptiques. Parmi les minorités visibles, tout en diminuant un peu, le déni de francité continue à être déclaré à un niveau

élevé à la seconde génération : de 42% pour les descendant-es de Subsaharien-nes à 25% pour les descendant-es d'Asiatiques. Alors que 28% des originaires de l'Outre-mer persistent à penser qu'ils ne sont pas vus comme français en dépit de leur statut de national depuis plusieurs siècles, ce manque de reconnaissance augmente même à la seconde génération (32%). La mixité parentale lève en grande partie cette réserve pour tous les groupes d'origine : le fait d'avoir un parent français depuis plusieurs générations semble fournir une forme de légitimité tout en assurant probablement une diminution dans la visibilité de l'altérité.

Ces expériences d'altérisation ont-elles un impact sur la saillance des identités ethnoraciales ? Pour répondre, nous reprenons les modèles de régression précédents sur les migrant-es et sur les descendant-es de migrant-es en incluant séquentiellement les variables d'altérisation⁵ (les deux discutées précédemment, plus l'expérience du racisme et de la discrimination ethno-raciale⁶). Par simplicité, sur la figure suivante, on ne présente que ces nouvelles variables (mais l'ensemble des variables des modèles précédents sont bien incluses, y compris l'origine géographique). Le principal résultat est que l'altérisation est associée positivement à l'identification au pôle « origines » des migrant-es et des descendant-es. La causalité entre les processus d'altérisation et d'identification est toutefois difficile à établir : si le fait de ne pas être vu comme Français peut conduire à ne pas se définir comme Français, l'inverse est également possible.

Figure 4 - Probabilités de s'identifier dans le pôle « Origines » selon les indicateurs d'altérisation pour les migrant-es, les migrant-es de nationalité française et les descendant-es de migrant-es



Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : Immigrés, descendants d'immigrés et originaires de l'Outre-mer âgés de 18 à 59 ans

Lecture : Les migrant-es qui ne se sentent pas vus comme Français ont 1,5 fois plus de chances de s'identifier au pôle des origines par rapport à celles et ceux qui se considèrent vu-es comme Français.

Notes : Chacun des indicateurs d'altérisation est introduit séparément dans des modèles qui contrôlent par l'ensemble des variables présentées dans le Tableau 2. Les *odds ratios* sont représentés sur la figure, en noir lorsqu'ils sont significatifs au seuil de $p < 0.05$ et en gris sinon. Variables de contrôle identiques à celles du Tableau 2. Résultats pondérés.

Parmi les quatre indicateurs d'altérisation, c'est le déni de francité qui produit l'effet le plus important. Le renvoi aux origines joue également un rôle significatif, quoique moins fort, et l'expérience de la discrimination ethno-raciale n'est pas significatif pour les descendant-es de migrant-es. Enfin, le fait

⁵ Pour éviter des effets de multicollinéarité et dans la mesure où nous cherchons à identifier les effets de taille des indicateurs, ils ont été testés dans des modèles séparés. Des modèles sur les migrant-es de nationalité française ont également été testés.

⁶ A ici été inclus la discrimination liée à l'origine ou à la nationalité, à la couleur de peau et à la religion.

d'avoir été la cible de racisme indique un effet à la fois faible et non significatif. On avait d'ailleurs vu que la dimension la plus saillante de l'appartenance à ce pôle est ainsi l'origine et non la couleur de peau. Il est ainsi significatif quoique qu'avec une magnitude plus faible que les autres indicateurs d'altérité lorsqu'on modélise les chances de s'identifier par rapport à sa couleur de peau (Figure A4 en annexe). Sur chacune des dimensions de registres d'identité modélisées séparément (Figure A4 en annexe), c'est toujours le déni de francité qui a l'effet le plus systématique et généralement le plus élevé. Notons que l'identification par rapport à la nationalité est le registre d'identité le moins associé au processus d'altérisation.

Il est difficile d'établir le sens de la causalité entre ces expériences d'altérisations rapportées par les minorités racisées et la saillance de l'identité ethnoraciale : l'identité peut rendre plus sensible aux expériences d'altérisation, invitant à décoder les situations et à les rapporter dans l'enquête, et inversement ces expériences plus ou moins fréquentes construisent un contexte d'identification qui interagit sur la façon de se définir. La probabilité de déclarer une discrimination ethno-raciale est ainsi augmentée pour les personnes déclarant une identité ethno-raciale, c'est-à-dire que cette identité favorise la conscientisation de l'expérience des discriminations. L'association est moins probante dans l'expérience du racisme.

3. Se définir : choisir une ou plusieurs origines

Le rapport aux origines est complexe et ne dépend pas uniquement de la généalogie. On a vu que toutes les personnes ayant des origines immigrées ne se définissent pas nécessairement en fonction de leurs ascendances. De même, le chapitre 6 sur l'hybridation a montré l'ampleur de la diversité des origines dans les généalogies des enquêtés. Mais comment ces combinaisons objectives de l'ascendance se traduisent-elles dans l'identité des personnes ? Est-ce que l'identité rapportée par les enquêtés reflète la pluralité des origines personnelles ou des tris s'opèrent-ils pour en privilégier certaines sur d'autres ? L'enquête TeO2 contient une question ouverte sur les origines qui permet d'investiguer la synthèse personnelle des enquêtés. Formulée de manière large, la question invite à replacer le rapport aux origines dans un contexte familial et personnel : « En pensant à votre histoire, votre culture familiale et votre identité, de quelle(s) origine(s) vous considérez-vous ? Vous pouvez donner plusieurs réponses ». La question étant très ouverte, bien que guidée par sa formulation, les réponses ont couvert différentes dimensions liées plus ou moins directement aux origines nationales, géographiques ou ethnoculturelles. Cependant, les réponses ne sont pas uniquement le reflet des formes individuelles d'identification en fonction de dispositions acquises dans la socialisation et héritées de la biographie familiale : ces choix personnels sont fortement influencés par le cadrage politique, institutionnel et sociétal qui favorise l'expression des identités ethno-raciales, ou au contraire les contraignent au profit d'autres dimensions identitaires (Alba, 2005 ; Lamont et al., 2019).

Dans l'ensemble, les répondant·es ont majoritairement répondu à la question : aux 3 % de non réponse s'ajoutent les 0,5% de répondants affirmant ne pas avoir d'origine et les 0,1% ne sachant pas quoi répondre. Certain·es s'affirment « étranger » ou avoir une identité « hybride » ou « mixte », sans toutefois la préciser. Dans la grande majorité des cas, les réponses ont pu être exploitées et codées (Tableau 3). Si 86% des répondant·es ont choisi une réponse unique, essentiellement une origine nationale, 13% en ont choisi deux et 1% trois ou plus (mais rarement plus de trois). Près des trois-quarts des répondant·es ont au moins mentionné la « France » ou le fait d'être « Français » parmi leur origine, et pour 83 % d'entre eux, c'est le seul élément mentionné. Logiquement prédominante dans la population majoritaire (81% mentionne le fait d'être « Français », seul ou en combinaison avec un autre pays, tableau 4), cette réponse est aussi très présente parmi les descendant·es d'immigré·es (77%, seule ou en combinaison), y compris sans la mention d'un autre pays (48% ne mentionne que la France, voir le Tableau 4).

Tableau 3 - Caractéristiques mentionnées à la question ouverte sur les origines

Caractéristique	N = 27,181
France, Français	73% (N=16,202)
Autre pays	17% (N=11,150)
Région / lieu en métropole française	8% (N=711)
Région du monde	4% (N=1,234)
Universel	2% (N=588)
Référent ethnoculturel	1% (N=646)
Milieu social	1% (N=141)
Région DROM-COM	1% (N=701)
Ville française	1% (N=140)
Religion	1% (N=254)
Personnalité, sentiment	1% (N=154)
Affirmation pas d'origine	1% (N=144)
Région dans pays	<0,5% (N=126)
Genre, famille	<0,5% (N=87)
Hybridité affirmée, non précisée	<0,5% (N=155)
Etranger mais non précisé	<0,5% (N=52)
Pied-noir	<0,5% (N=38)
Affirme ne sait pas	<0,5% (N=13)
Couleur/race explicitée	<0,5% (N=39)
Age, taille, santé	0,5%< (N=8.0)
Identité politique	0,5%< (N=6.0)
Passion	0,5%< (N=17)
Identité opprimée	0,5%< (N=15)
Vide	3% (N=828)

Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : Personnes âgées de 18 à 59 ans

Note : Les variables dichotomiques sont créées à partir des énoncés à la question ouverte sur l'origine. Toutes les réponses doivent se comprendre comme ayant été citées seules ou en combinaison (réponses multiples possibles). Les % sont pondérés, les effectifs ne le sont pas.

Lecture : 73 % des répondant-es ont au moins mentionné la France (ou français) dans leurs réponses.

La mention d'un autre pays est la deuxième référence la plus citée (17 %), proportion inférieure à la proportion d'immigré-es (9%) et de descendant-es d'immigré-es (12%) dans l'enquête. Si trois quarts des immigré-es en mentionne un (tableau 4), cette proportion est nettement plus faible chez les descendant-es d'immigré-es (15%), et lorsqu'un pays est mentionné c'est plus souvent en combinaison avec l'identité française (29%). Alors qu'on aurait pu s'attendre à ce que la combinaison entre une origine française et un autre pays soit davantage mentionnée parmi les descendant-es d'immigré-es avec un seul parent immigré, cette hybridation subjective de l'identité est plutôt l'apanage des descendant-es avec deux parents immigrés (tableau 4). La mention du pays d'origine des parents est plus fréquente chez les descendants d'Afrique sub-saharienne et de Turquie et Moyen-Orient, alors que les descendant-es du Maghreb et d'Asie prennent plus de distance avec les origines liées à l'immigration. Les descendants d'Européens sont encore moins en lien avec les origines nationales de leurs parents. Les descendants d'originaires de l'Outre-mer gardent encore un attachement à l'identité régionale (qui forme l'essentiel des « autres » du tableau), mais à un degré moindre des descendant-es d'immigrés. A la troisième génération (essentiellement européenne), seuls 14 % des descendant-es évoquent un pays d'origine autre que la France.

Tableau 4 : Référents ethno-nationaux mentionnés par les descendants d’immigrés par origine et le lien à la migration (en %)

	France seule	Autre pays seul	Combinaison France/Pays	Autre
G2 Maghreb	46	14	32	8
G2 Afrique	39	23	32	6
G2 Asie	46	18	30	7
G2 Turquie et Moyen-Orient	28	26	38	8
G2 Europe du Sud	52	14	25	8
G2 UE 27	64	8	14	14
G2 Outre-mer	70	1	2	27
G2 total (G2+G2.5)	48	15	29	8
G2 (deux parents immigrés)	39	21	33	7
G2.5 (un parent immigré)	58	8	23	10
G1	15	50	17	18
G3	75	5	9	12
Population majoritaire	78	2	3	18

Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, INED-INSEE, 2019-2020.

Champ : Descendant-es d’immigré-es et d’originaires de l’Outre-mer âgés de 18 à 59 ans

Lecture : 46% des G2 du Maghreb ont seulement cité la France comme origine, 14% ont cité un autre pays, 32% ont combiné la France et un autre pays et 8% n’ont cité aucun des deux.

On relève une forte association entre l’attachement à son pays d’origine ou à celui de ses parents et la mention d’un pays autre que la France (tableau A5 en annexe) : 73 % des descendant-es qui témoignent d’une forte appartenance au pays d’origine des parents mentionnent un pays, contre 21 % de celles et ceux qui n’ont pas du tout cette appartenance). Il n’est également pas surprenant d’observer une association parmi les descendant-es d’immigré-es entre la saillance des origines dans l’identité (pôle 5 de la classification, voir supra) et la mention d’un pays. Appartenances et saillance des origines structurent donc la manière de parler de ses origines.

Cependant, on peut à contrario relever que près de 40% des descendant-es d’immigré-es qui ont un attachement au pays des parents (tout à fait ou plutôt) ne citent pas ce pays au titre de leurs origines. Enfin, parmi les descendants d’immigrés dont les parents viennent de pays différents, seuls 17 % mentionnent deux pays autres que la France parmi leurs origines, validant le processus de choix dans les ascendances déjà identifié pour l’*ethnic ancestry* aux Etats-Unis (Waters, 1990).

Au sein de la population majoritaire, d’autres identités saillantes apparaissent, en particulier régionales : 8 % de la population mentionne une des régions de France métropolitaine (9 % si on ajoute les régions ultra-marines), parmi lesquelles, la Bretagne est la mention la plus fréquente (15 % des individus mentionnant une région métropolitaine). Cette caractéristique est beaucoup plus fortement présente que la mention d’une ville (1 % des répondant-es, avec le plus fréquemment Marseillais ou Parisien, chiffres hors tableaux).

La mention d’une région du monde est la quatrième caractéristique des origines les plus mentionnées, les réponses mentionnant avant tout l’Europe ou l’Afrique. Si cette mention caractérise plutôt les immigré-es, elle n’est toutefois pas absente au sein de la population majoritaire. Certains individus ont préféré déclarer une caractéristique correspondant à un référent universel, par exemple « citoyen du

monde » ou « terrien », caractéristique aussi bien partagée au sein de la population majoritaire que parmi ceux qui ont une ascendance migratoire. Par ailleurs, la mention d'un référent ethnoculturel (1 %) est présente pour les originaires d'une région dont les contours d'un État ne sont pas stabilisés ou n'existent pas, en particulier les Kurdes, les Berbères ou les Kabyles. La mention d'une religion est très rare (moins de 1 %). Le cas spécifique des mentions de « pied-noir » (38 répondant-es) mérite d'être souligné, près de 60 ans après l'indépendance de l'Algérie.

Conclusion

Dans le contexte français où les références aux origines ethniques, raciales ou religieuses sont souvent perçues comme contradictoires avec la pleine citoyenneté (Simon, 2013), la formation des identités des immigré-es et de leurs descendant-es de deuxième et troisième générations s'effectue sous forte contrainte à se conformer à la norme dominante. La lecture assimilationniste invite à considérer que si la première génération garde un lien fort à ses origines, même si ce lien devient progressivement plus symbolique que matérialisé dans des pratiques spécifiques, la seconde génération devrait montrer un rapport plus distancié aux origines, avant que cette référence ne devienne anecdotique pour la troisième génération.

Nos résultats ne valident qu'en partie ce cadre théorique : si le rapport aux origines – mesuré par l'origine auto-déclarée – montre un accroissement sensible des références à la France entre les générations, celui-ci se fait plutôt dans une dynamique d'hybridation d'une part, et par l'émergence d'identités ethnicisées et racialisées – mesurée par la place de l'origine et de la couleur de la peau dans les identités d'autre part.

Ainsi, la place qu'occupe le pôle des origines (avec la nationalité, la couleur de peau et la religion) dans l'identité des immigré-es et des descendant-es d'immigré-es réduit l'expression des autres registres d'identité, notamment la classe et la situation de famille, dans un mouvement de vase communicant. Pour les non européen·nes, l'origine est déclarée à un niveau comparable voire plus élevé par les descendant-es que par les immigré-es de même origine. La couleur de peau est également une dimension plus importante pour les descendant-es originaires de l'Outre-mer et d'immigré-es subsaharien·nes que pour la première génération. On retrouve l'importance des origines parmi les petits enfants d'immigré-es non européen·nes : 43% les citent pour se définir (hors tableaux, calculs effectués sur l'enquête complémentaire TeO2-G3). Ce maintien de la saillance des origines s'éclaire par l'expérience d'altérisation : le renvoi aux origines et les assignations (probablement stigmatisantes) contribuent à construire les identités ethno-raciales et religieuses. Réciproquement la solidification de ces identités est associée à l'expérience auto-déclarée des discriminations, c'est-à-dire que la saillance de l'origine favorise la conscientisation d'une exposition à des traitements défavorables liés à ces origines. De fait, seuls les descendant-es d'immigrés européens suivent le modèle assimilationniste attendu en prenant leur distance avec les origines de leurs parents et en bénéficiant d'une forme d'invisibilité dans la société française.

Mais cette prégnance de l'origine et de la couleur de peau pour les personnes d'origine non européenne n'exclut pas une affirmation forte de l'identité française. Invité-es à définir de façon libre leurs origines, les enquêté-es ont ainsi très majoritairement cité les références à la France. Même lorsqu'ils et elles se sont dit·es attaché·es au pays d'origine de leurs parents, de nombreux descendant-es n'ont pas cité ce pays pour définir leurs origines. Une dynamique complexe de production d'identités composites semble à l'œuvre, avec une forte appartenance nationale à la France contrariée par des assignations stigmatisantes, mais aussi enrichie par l'émergence d'identités pluriculturelles pour des Français dont les origines gardent une certaine pertinence encore à la troisième génération.

Bibliographie :

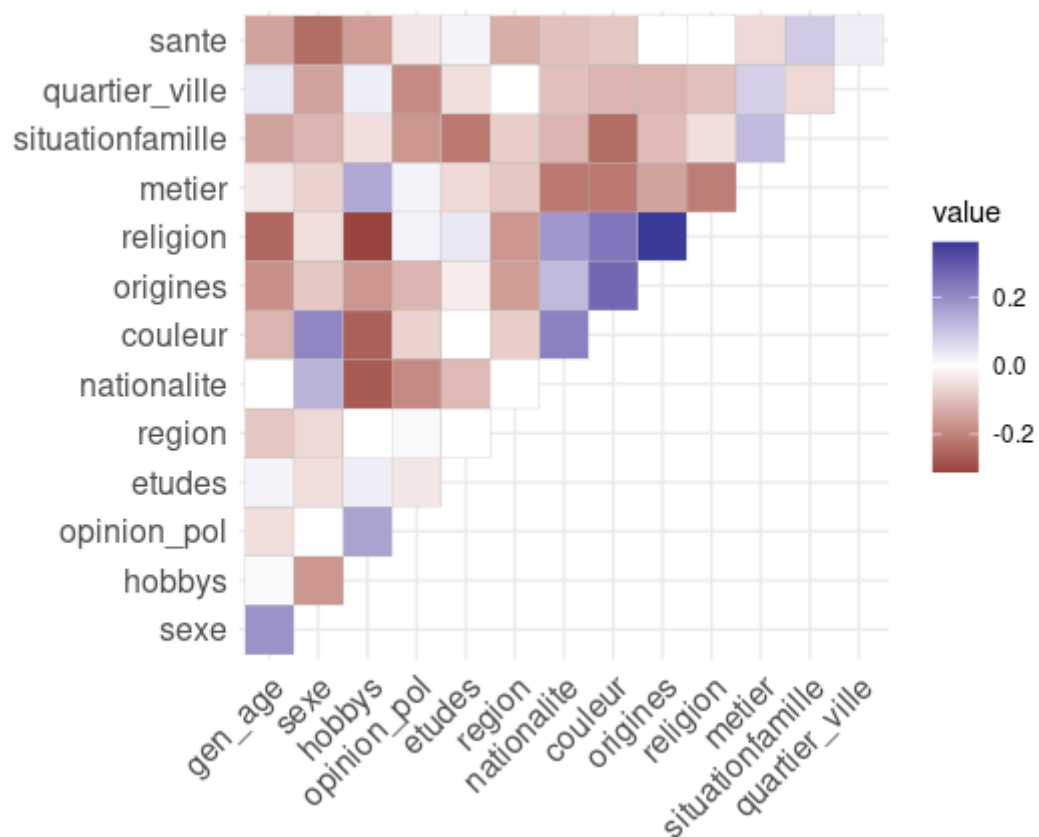
- Alba R (2005) "Bright vs. Blurred Boundaries: Second-Generation Assimilation and Exclusion in France, Germany, and the United States", *Ethnic and Racial Studies*, 28(1), p;20-49.
- Alba R. and Nee V. (2003) *Remaking the American Mainstream: Assimilation and Contemporary Immigration*, Cambridge MA, Harvard University Press.
- Beaman J. (2017) *Citizen Outsider: Children of North African Immigrants in France*, Berkeley, University of California Press.
- Gordon M. (1964) *Assimilation in American Life: The Role of Race, Religion, and National Origins*, New York: Oxford University Press
- Foner N. et Simon P. (2015) *Fear, Anxiety and National Identity: Immigration and belonging in North-America and Western Europe*, New York, Russel Sage Foundation.
- van Heelsum A. & Koomen M. (2016) "Ascription and identity. Differences between first- and second-generation Moroccans in the way ascription influences religious, national and ethnic group identification", *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 42:2, 277-291
- Jenkins R. (1994). "Rethinking Ethnicity: Identity, Categorization, and Power", *Ethnic and Racial Studies*, 17 (2), p. 197-223.
- Lamont M., Moraes Silva G., Welburn J., Guetzkow J., Mizrachi N., Herzog H., and Reis E. (2016) *Getting Respect: Responding to Stigma and Discrimination in the United States, Brazil, and Israel*, Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Platt L. (2014) "Is there assimilation in minority groups' national, ethnic and religious identity?", *Ethnic and Racial Studies*, 37:1, p.46-70
- Simon P. (2013) "Contested citizenship in France: The Republican politics of identity and integration", in Cole A., Meunier S. and Tiberj V. (Ed.) *Development in French Politics 5*, Basingstocke, Palgrave McMillan, p.203-217.
- Simon P. et Tiberj V. (2016) « Les registres de l'identité. Les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale », in Beauchemin C., Hamel C. et Simon P. *Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, INED, Coll. Grandes enquêtes, p.531-558.
- Slootman, M., and J. W. Duyvendak (2015) "Feeling Dutch: The Culturalization and Emotionalization of Citizenship and Second-Generation Belonging in the Netherlands." In *Fear, Anxiety and National Identity*, edited by N. Foner and P. Simon, 147–168. New York: Russell Sage.
- Torrekens C., Kavadias D. and Bensaid N. (2023) "Being "Both": Identifications of Second and Third Generation Brussels Muslim Youths towards the Country of Origin and the Country of Residence", *Social Sciences*,12: 350. [https://doi.org/ 10.3390/socsci12060350](https://doi.org/10.3390/socsci12060350)
- Waters M. (1990) *Ethnic options. Choosing identities in America*, Berkeley, University of California Press.
- Wimmer A. (2008). « The Making and Unmaking of Ethnic Boundaries: A Multilevel Process Theory », *American Journal of Sociology*, 113 (4), p. 970-1022.
- Yuval-Davis N. (2010) "Theorizing identity: beyond the 'us' and 'them' dichotomy", *Patterns of Prejudice*, 44:3, 261-280

Annexe

Tableau A1 - Dimensions de l'identité selon l'origine détaillée et la génération

	Age	sexe	classe	éducation	quartier	santé	nationalité	origine	couleur	région	religion	hobbys	politique	famille	autre
majoritaire	35	21	44	10	14	8	17	13	4	15	4	54	6	47	4
G1 DOM	23	22	29	10	6	7	19	53	29	17	12	43	3	28	3
G2 DOM	28	20	27	12	12	8	14	44	34	10	6	51	5	29	2
G1 Maghreb	22	14	28	23	10	9	21	40	5	9	24	26	5	42	5
G2 Maghreb	34	21	32	17	14	8	17	38	5	8	20	41	4	36	4
G1 Af sub	15	17	26	17	8	8	21	46	28	7	23	27	5	35	4
G2 Af sub	33	20	25	17	13	6	14	50	38	7	21	43	4	24	3
G1 Asie du Sud-Est	22	14	33	16	10	11	22	54	9	7	10	31	3	39	5
G2 Asie du Sud-Est	33	19	36	16	14	7	11	59	7	5	3	49	4	24	4
G1 Turquie	20	14	29	21	11	12	23	34	2	10	29	28	9	44	4
G2 Turquie	32	17	29	24	15	8	21	47	4	6	22	39	4	32	3
G1 Chine	25	20	30	29	10	20	39	37	13	8	5	34	3	29	2
G1 Europe Sud	22	17	35	10	9	9	32	45	2	9	8	37	3	40	2
G2 Europe Sud	28	18	38	9	11	11	14	39	2	8	4	47	5	45	4
G1 UE27	25	19	40	20	8	7	26	34	3	6	6	45	6	39	5
G2 UE27	30	22	41	12	10	11	15	25	2	11	3	55	6	41	4
AUTRES	24	16	33	20	11	6	26	40	7	6	13	45	6	35	4

Figure A1 – Matrice de corrélation des registres de l'identité



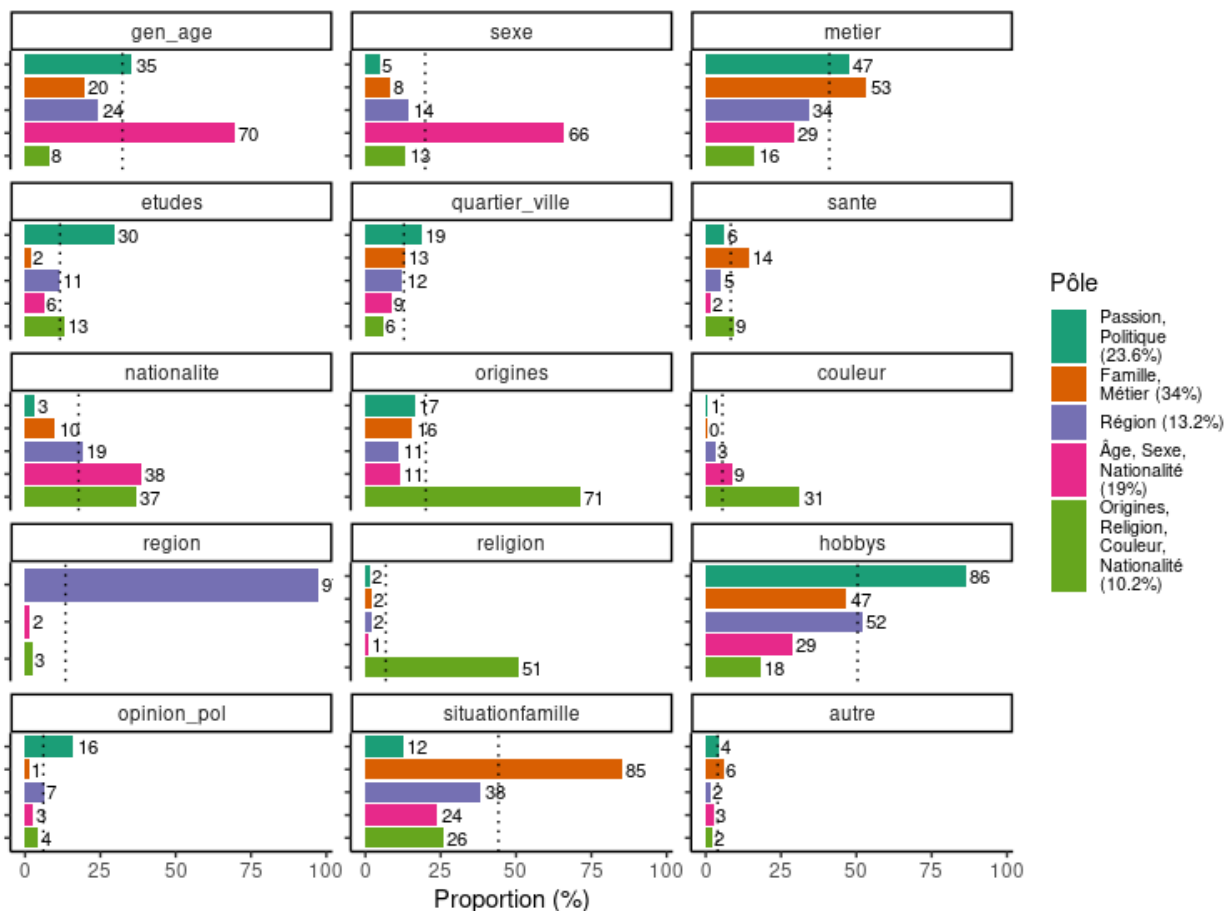
Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, INED-INSEE, 2019-2020

Champ : Individus âgés de 18 à 59 ans

Note : La matrice présente les coefficients de corrélation tétrachorique. Cet indice s'applique à la mesure d'association deux à deux entre des variables dichotomiques (en faisant l'hypothèse d'une distribution normale bivariée entre les deux variable). Il varie entre 1 (parfaite association entre les modalités des variables dichotomiques comparées) et -1 (parfaite dissociation entre les modalités des variables dichotomiques comparées).

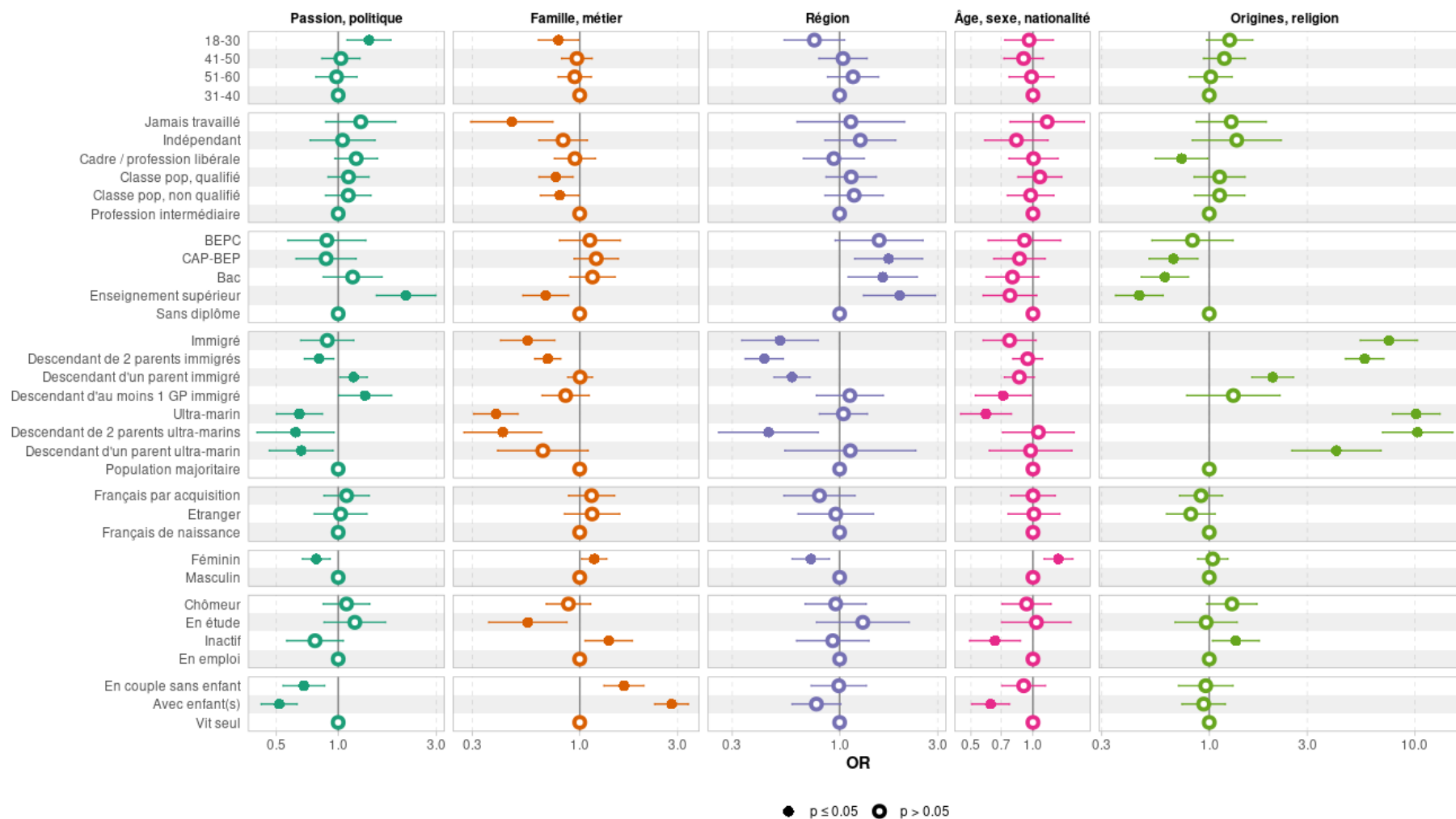
Lecture : les carrés bleus dénotent une association positive entre les caractéristiques de l'identité et les carrés rouges dénotent une association négative.

Figure A2 – Caractéristiques descriptives de l'identité, suivant le pôle de configuration des registres de l'identité



Note : Les cinq pôles correspondent aux classes de configuration d'identité identifiées par l'algorithme de classification.
 Lecture : Au sein du pôle « Famille-passion-métier », 35 % des répondant-es mentionnent l'âge comme caractéristique de l'identité.
 Champ : population âgée de 18 à 60 ans. Source : enquête TeO2.

Figure A3 – Facteurs associés à la probabilité de s’identifier à chacun des pôles de configuration des registres de l’identité (odds ratio)



Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, INED-INSEE, 2019-2020 Champ : Individus âgés de 18 à 59 ans Note : Les odds ratios sont calculés à partir de cinq régressions logistiques binomiales modélisant la probabilité de correspondre à chacune des configurations. Lecture : La probabilité de s’identifier dans le pôle « Famille-passion-métier » est moins forte pour les immigrés que pour les individus de la population majoritaire.

Tableau A2 – Facteurs associés à la probabilité de s’identifier aux modalités saillantes du pôle
« Origines-religion-couleur-nationalité » pour les migrant-es

	Origines OR ^{1,2}	Religion OR ^{1,2}	Couleur OR ^{1,2}	Nationalité OR ^{1,2}
Genre				
Masculin	—	—	—	—
Féminin	1.2*	1.0	1.1	0.89
Âge				
31-40	—	—	—	—
18-30	1.3*	1.2	1.0	1.1
41-50	0.89	0.90	0.88	0.90
51-60	0.82	0.84	0.89	1.0
Diplôme				
Vit seul	—	—	—	—
En couple sans enfant	1.1	0.93	1.0	1.0
Avec enfant(s)	1.1	1.2	1.2	0.86
diplome				
Bac	—	—	—	—
Sans diplôme	1.1	1.1	1.1	0.94
BEPC	1.1	1.0	1.1	1.0
CAP-BEP	0.85	1.1	1.2	1.1
Enseignement supérieur	1.0	0.76*	0.65**	0.71**
Nationalité				
Nationalité fr	—	—	—	—
Etranger	0.74***	1.2	0.76*	1.1
Classe				
Profession intermédiaire	—	—	—	—
Jamais travaillé	1.2	1.2	0.94	1.1
Indépendant	1.1	0.75	0.74	0.94
Cadre / profession libérale	0.79*	0.66*	0.89	0.83
Classe pop, qualifié	1.1	0.93	0.92	1.2
Classe pop, non qualifié	0.92	1.0	1.0	1.1
Statut d'emploi				
En emploi	—	—	—	—
Chômeur	0.93	1.1	0.95	1.2
En étude	1.0	1.2	1.4	1.2
Inactif	0.89	1.1	0.74	1.1
Durée de séjour				
>20 ans	—	—	—	—

<=20 ans	1.0	1.1	0.92	1.1
<=10 ans	1.0	0.89	1.0	1.1
Âge à l'arrivée				
>25 ans	—	—	—	—
<=25 ans	1.0	0.81	0.93	0.89
<=15 ans	0.91	0.75	1.1	0.64**
Origine				
Europe du Sud	—	—	—	—
Outre-mer	1.0	1.8**	14***	0.52***
Maghreb	0.73**	3.3***	2.0*	0.56***
Autres pays d'Afrique	0.90	3.1***	16***	0.54***
Turquie, Moyen-Orient	0.56***	4.0***	1.0	0.65**
Autres pays d'Asie	0.91	2.1**	3.5***	0.91
Autres pays de l'UE 27	0.63***	0.65	1.3	0.85
Autres pays d'Europe	0.59***	1.4	1.4	0.82
Amérique, Océanie	0.77	1.3	7.6***	1.0
¹ *p<0.05; **p<0.01; ***p<0.001				
² OR = Odds Ratio				

Tableau A3 – Facteurs associés à la probabilité de s'identifier aux modalités saillantes du pôle « Origines-religion-couleur-nationalité » pour les descendant-es de migrant-es

Characteristic	Origines	Religion	Couleur	Nationalité
	OR ^{1,2}	OR ^{1,2}	OR ^{1,2}	OR ^{1,2}
Genre				
Masculin	—	—	—	—
Féminin	1.2**	0.89	1.0	0.69***
Âge				
31-40	—	—	—	—
18-30	1.4***	1.8***	1.0	0.79
41-50	0.81*	0.80	0.79	0.90
51-60	0.87	0.4***	0.4**	1.4*
Diplôme				
Vit seul	—	—	—	—
En couple sans enfant	0.90	1.3	0.86	1.0
Avec enfant(s)	1.1	1.6***	0.83	0.91
diplome				
Bac	—	—	—	—
Sans diplôme	1.0	1.0	1.3	1.2
BEPC	0.73	0.74	1.2	1.0
CAP-BEP	1.1	0.87	1.2	1.3

Enseignement supérieur	1.0	0.94	0.91	1.0
Classe				
Profession intermédiaire	—	—	—	—
Jamais travaillé	0.72*	1.0	0.79	1.0
Indépendant	0.89	1.2	1.3	0.74
Cadre / profession libérale	1.0	0.69*	0.54**	0.87
Classe pop, qualifié	1.1	1.2	1.0	1.0
Classe pop, non qualifié	1.0	1.3	0.94	1.0
Statut d'emploi				
En emploi	—	—	—	—
Chômeur	1.1	0.91	0.68*	1.1
En étude	1.3*	1.0	1.1	1.2
Inactif	1.0	1.3	0.55*	1.1
Ascendance				
Deux parents migrants	—	—	—	—
Un parent migrant	0.5***	0.5***	0.5***	0.83*
Origine				
Europe du Sud	—	—	—	—
Outre-mer	1.0	1.5	18***	1.6
Maghreb	0.71***	4.2***	2.1**	1.4**
Autres pays d'Afrique	1.0	3.8***	20***	1.2
Turquie, Moyen-Orient	0.92	3.6***	1.1	1.9***
Autres pays d'Asie	1.5**	0.86	4.1***	1.2
Autres pays de l'UE 27	0.67**	1.1	1.3	1.2
Autres pays d'Europe	0.86	1.7	0.3	0.93
Amérique, Océanie	1.0	1.7	7.4***	1.6
¹ *p<0.05; **p<0.01; ***p<0.001				
² OR = Odds Ratio				

Tableau A4 – Facteurs associés à la probabilité de s’identifier au pôle « Origines-religion-couleur-nationalité » pour les migrant-es et descendant-es de migrant-es

	Outre-mer		Maghreb		Autres pays d'Afrique		Europe	
	Migran t-es	Descenda nt-es	Migran t-es	Descenda nt-es	Migran t-es	Descenda nt-es	Migran t-es	Descenda nt-es
	OR ^{1,2}	OR ^{1,2}	OR ^{1,2}	OR ^{1,2}	OR ^{1,2}	OR ^{1,2}	OR ^{1,2}	OR ^{1,2}
Genre								
Masculin	—	—	—	—	—	—	—	—
Féminin	1.7**	1.2	0.78	1.1	1.0	1.0	0.87	0.70
Âge								
31-40	—	—	—	—	—	—	—	—
18-30	1.3	0.65	1.6*	1.6**	0.76	1.5	2.5**	1.2
41-50	1.7	0.4*	0.80	0.67*	0.77	1.0	1.1	1.3
51-60	1.3	0.1***	0.82	0.5**	0.85	0.62	1.2	0.67
Situation familiale								
Vit seul	—	—	—	—	—	—	—	—
En couple sans enfant	0.80	0.62	1.5	1.1	1.4	1.2	1.2	1.0
Avec enfant(s)	1.2	0.54	1.3	1.3	1.0	1.0	1.2	1.2
Diplôme								
Bac	—	—	—	—	—	—	—	—
Sans diplôme	1.3	3.9	1.2	1.6*	1.0	2.1*	1.7*	0.93
BEPC	0.70	1.4	1.2	0.80	0.89	0.57	1.1	0.85
CAP-BEP	1.1	2.7**	0.79	0.90	0.67	1.6	0.91	1.1
Enseignem ent supérieur	0.61	1.2	0.76	0.86	0.72	1.1	0.77	0.67
Nationalité								
Nationalité fr			—		—		—	
Etranger			1.0		0.72		1.2	
Classe								
Profession intermédiaire	—	—	—	—	—	—	—	—
Jamais travaillé	3.5*	0.3	1.0	0.70	1.6	1.1	2.6*	1.1
Indépenda nt	1.2	0.72	0.72	0.86	0.52	1.6	1.3	1.0
Cadre / profession libérale	1.1	1.4	0.5**	0.65	1.0	0.74	0.77	1.0
Classe pop, qualifié	1.2	0.91	1.0	0.91	1.3	1.2	1.5	1.3
Classe pop, non qualifié	1.2	0.82	0.89	0.84	1.4	1.8*	1.7*	1.4

Statut d'emploi								
En emploi	—	—	—	—	—	—	—	—
Chômeur	1.4	0.73	0.76	1.0	1.1	0.69	1.6*	2.1*
En étude	0.4	2.0	2.7*	1.2	1.4	0.86	0.55	2.0
Inactif	0.55	0.78	1.3	1.3	1.5	0.95	1.0	1.8
Durée de séjour								
>20 ans	—	—	—	—	—	—	—	—
<=20 ans	1.4	—	0.91	—	0.86	—	0.93	—
<=10 ans	1.4	—	0.69	—	1.0	—	0.80	—
Âge à l'arrivée								
>25 ans	—	—	—	—	—	—	—	—
<=25 ans	1.1	—	0.84	—	0.57**	—	0.65	—
<=15 ans	0.74	—	0.79	—	0.62	—	0.5*	—
Ascendance								
Deux parents migrants	—	—	—	—	—	—	—	—
Un parent migrant	—	0.5**	—	0.4***	—	0.4***	—	0.58**

¹ *p<0.05; **p<0.01; ***p<0.001

² OR = Odds Ratio

Figure A4 – Effets des variables d’altérisation sur les chances de s’identifier aux différentes dimensions du pôle « Origines-Religion... », pour les migrant-es, les migrant-es de nationalité française et les descendant-es de migrant-es

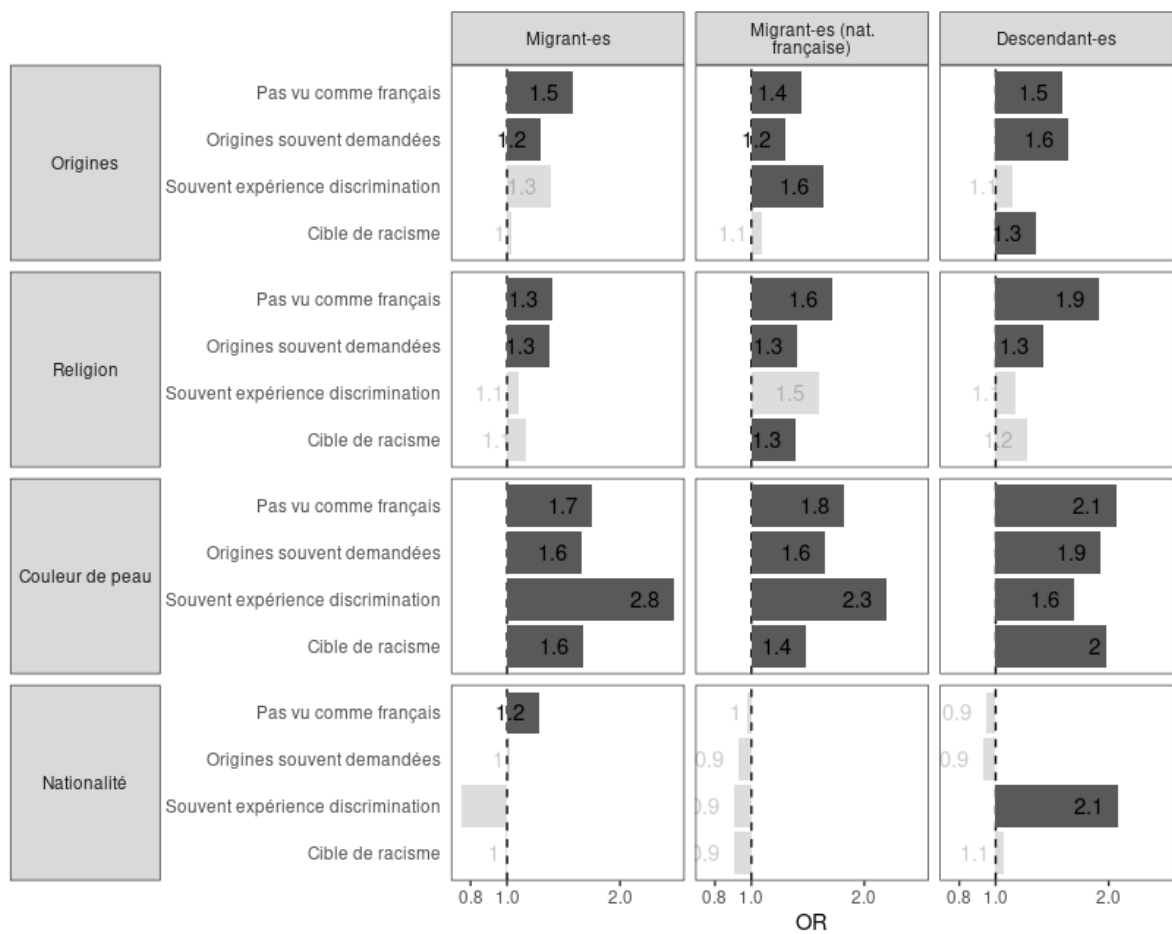


Tableau A5 – Proportion de mention d’un pays autre que la France dans les origines selon l’attachement au pays d’origine ou celui des parents (en %)

	Tout à fait	Plutôt	Plutôt pas	Pas du tout	Total
G1	79	62	39	30	67
G2	73	55	32	21	54
G2.5	69	45	19	9	15

Source : Enquête Trajectoires et Origines 2, INED-INSEE, 2019-2020

Champ : Personnes âgées de 18 à 59 ans

Note : Le sentiment d’appartenance est enregistré par la question « Je me sens [pays d’origine d’ego] » pour les G1 ou « Je me sens [pays d’origine de la mère et/ou du père] » pour les G2 et G2.5, avec les modalités de réponse indiquées dans le tableau

Encadré 1 – Les principes structurants de l'espace social des caractéristiques de l'identité et les cinq pôles des configurations de l'identité

On réalise d'abord une Analyse des Correspondances Multiples pour identifier les facteurs structurant les associations des caractéristiques descriptives de l'identité. Les variables actives de l'analyse sont les variables de registre d'identité (sauf la variable « Autre » pour laquelle moins de 5 % de la population, qui n'est pas prise en compte dans l'analyse). Les variables sont codées de manière dichotomique (Oui/Non). Les individus actifs sont ceux qui ont répondu positivement à au moins une des identités (1200 répondants qui n'ont rien répondu ne sont pas pris en compte dans l'analyse).

Le principe de l'analyse des correspondances ici menée est de déterminer les facteurs sous-jacents qui structurent la diversité des caractéristiques considérées comme descriptives de l'identité. L'analyse résume ainsi les combinaisons de réponses qui sont autrement complexes à analyser par des tris croisés. Les facteurs mettent à la fois en évidence les caractéristiques de l'identité souvent mentionnées conjointement par les répondant·es et celles qui au contraire sont rarement mentionnées ensemble.

Le choix du nombre d'axe à interpréter est un choix statistique tout autant qu'inductif. Statistiquement, l'éboulis des valeurs propres indique une coupure entre le 3^{ème} et le 4^{ème} axe, les cinq premiers axes ont une contribution supérieure à la moyenne et le « critère du coude » invite également à retenir cinq axes (les modalités structurant chaque axe sont représentées graphiquement dans l'annexe du chapitre). Le premier axe (11 % de l'inertie totale) distingue les répondant·es qui mentionnent la couleur, la nationalité, les origines, la religion de celles et ceux qui mentionnent leurs passions et leur métier. Le deuxième axe (9 %) distingue la mention du sexe, de la génération ou de l'âge par rapport à la mention de la situation familiale, des origines, de la religion et de la santé. Le troisième axe (8 %) oppose la mention des opinions politiques, des études, des origines et des passions au sexe, à la situation familiale et la nationalité. Le quatrième axe (8 %) oppose les opinions politiques et le sexe au quartier ou la ville, la santé, les études et la région. Enfin, le cinquième axe (8 %) distingue la mention de la région et dans une moindre mesure la nationalité à l'âge.

Afin d'interpréter plus facilement l'association entre ces principes structurants de registres d'identité et les caractéristiques socio-démographiques des enquêté·es, on réalise une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) à partir des cinq premiers axes de l'ACM. Dans l'algorithme de classification, le critère de minimisation de la perte d'inertie interclasse amènent à retenir 5 pôles de combinaisons d'identités. Ces pôles correspondent à des « idéaux-types » empiriquement fondés. Ils ne correspondent pas à des groupes réels (aux frontières sociales rigides), mais rassemblent les individus qui présentent des configurations de réponses les plus proches des caractéristiques saillantes de chaque pôle. Dans la suite de cette sous-partie, on décrit d'abord chacun des pôles suivant ses caractéristiques les plus saillantes, avant d'analyser les caractéristiques socio-démographiques les plus distinctives de chacun des pôles grâce à des régressions logistiques binomiales.